

Conseil Municipal du 3 mai 2017
Compte rendu Jean-Pierre Fournier « De l'autre bout de la table »

Absents : Sophie Crémona (pouvoir donné à Thierry Dané), Philippe Casteran (pouvoir donné à Michel Courtoisier), Sylviane Thouvenot (pouvoir donné à Arlette Jaworski), Farid Tallaa, Philippe Ragot (pouvoir donné à Jean-Marie Henriot), Véronique Perussault, Stéphanie Brenier.

Conseil Municipal de 18h05 à 19h00.

Presse : Didier Humbert pour Vosges Matin – Agnès Jouanique pour www.laplainedesvosgesinfo.fr

Public : 2 personnes : Laurent Witrich, Andrée Dejean. Puis Antonella Millot (arrivée à 18h45)

Secrétaire de séance : Angélique Pierrot.

13 points à l'ordre du jour plus 1 ajouté le soir même, treize votes. Mes votes :

- Douze « pour ».
- Une « abstention ». Point 1.

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Evelyne Florentin de la liste du maire a démissionné. C'est Guy Grosmaire qui la remplace.

Point 1 – SPL destination Vittel-Contrexéville : augmentation de capital social et engagement à souscrire.

J'ai indiqué que je m'étais largement exprimé sur ce sujet lors de plusieurs conseils municipaux et autres instances et que je n'ajouterai rien de plus ici.

Me suis abstenu

Point 2 – Amélioration énergétique et mise aux normes de l'Espace Andrée Chedid : demande de subventions auprès de l'Etat dans le cadre du dispositif d'appui à l'investissement local, auprès du Département des Vosges et de la Région Grand Est

Au cours de la présentation du point, le maire a ajouté au contenu de la note de synthèse que :

- 1) le bâtiment datait des années 70
- 2) une réunion avec les associations qui l'utilise en permanence ainsi qu'un conseil municipal informel seraient organisés pour la présentation du projet.

Sur le premier point, j'ai souhaité rappeler l'histoire de ce bâtiment et apporter des précisions que voici.

Celui-ci a été construit à l'initiative du maire de l'époque, Serge Beltrame, et inauguré en 1981. Initialement, il a été imaginé à travers la grande salle (salle Georges Brassens) pour qu'elle accueille des compétitions sportives et des soirées (bals). Le constat de fondations ou d'espaces vides en-dessous a débouché sur la création de différentes pièces. Ce bâtiment a été réalisé avant la constitution d'une association pour la gestion de celui-ci. C'est ainsi qu'une MJC, appelée Maison de la Culture et des Loisirs, a été constituée. Ce

Conseil Municipal du 3 mai 2017
Compte rendu Jean-Pierre Fournier « De l'autre bout de la table »

bâtiment a impulsé la dynamique associative de la ville. J'ai aussi précisé, puisque la façade « rideau » de l'immeuble avait été évoquée par le maire, que lors de la réalisation des fontaines bleues et de la place des cascades, l'architecte Nicolas Normier voulait la cacher ce qui explique l'alignement d'arbre taillé en rectangle placé devant.

Ces petits rappels auprès de certains conseillers me paraissaient importants.

Sur le second point, j'ai dit que j'appréciais la démarche. J'ai proposé que les utilisateurs occasionnels d'événements conséquents soient également invités – ce qui fut accepté - et peut-être l'ancien directeur de la MCL, que je suis, qui connaît bien cet espace.

Ai voté « pour »

Point 3 – Piste cyclable urbaine reliant le centre-ville au site des lacs : demande de subventions auprès de l'Etat dans le cadre du dispositif d'appui à l'investissement local, auprès du Département des Vosges

A mes deux questions, ont été répondu :

- la rue de Chatillon verra ses escaliers transformés en pente inclinée. Cet aménagement profitant de travaux de réseaux à réaliser.
- Le passage délicat sous le pont du chemin de fer situé rue Ernest Daudet a été réglé par le recours à l'un ou l'autre des trottoirs selon le sens de circulation des vélos (passage vélo à la main). Un avis a été demandé à l'OMS.

Ai voté « pour »

Point 6 – Contribution de la commune au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC) pour l'année 2017

J'ai dit qu'il serait bon que tout le monde soit relié au réseau collectif d'assainissement.

Réponse : Il y a sept cas qui existent et qu'il sera impossible, pour des raisons techniques, de les résoudre.

Ai voté « pour »

Point 12 – Délibération de principe pour le recrutement d'agents saisonniers ou d'agents pour besoin occasionnel

Ai évoqué l'importance pour les étudiants de Contrexéville de trouver un job d'été pour les aider financièrement dans les études qu'ils mènent loin de chez eux. J'ai émis l'espoir que toutes les demandes avaient été acceptées et ai demandé quels postes de travail étaient concernés.

Conseil Municipal du 3 mai 2017
Compte rendu Jean-Pierre Fournier « De l'autre bout de la table »

Le maire a donné la parole à la Directrice Générale des Services (DGS). Elle a rappelé que les conseillers avaient reçu l'appel à candidature et les critères de sélection. Elle a précisé qu'il y avait eu 36 candidatures et, parmi elles, 2 en attente de confirmation. Il y a encore des entretiens pour un poste au secrétariat du maire. Elle pense que tout le monde aura son job.

Ai voté « pour »

Point 13 – Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation générale : information du conseil municipal

Suite à mon espoir exprimé sur la qualité bio des engrais commandés – avec rappel de la législation entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017), le maire a donné la parole à l'adjointe à l'environnement.

Elle a annoncé que la ville avait obtenu le label « Terre Saine ».

Pas de vote

Point 14 – Contrexéville Insolite : demande de subvention au titre du fonds européen "Leader" et auprès du Conseil Départemental

Il s'agit du point ajouté au moment du conseil.

Ai voté « pour »

Questions diverses

1) *Françoise Pigenel*

- a. Où en est la médiation entre la ville et le casino du groupe Partouche ?

Réponse du maire : les négociations sont confidentielles et un passage devant le tribunal administratif est proche

- b. Sur l'acquisition de l'ancienne boulangerie du bois d'Hazau par le Centre social La Toupie.

L'association va recourir à l'emprunt. A-t-elle demandé à la ville de garantir cet emprunt ?

Réponse du maire : non. Il a ajouté que la ville atteignait le maximum de qu'elle pouvait garantir en matière d'emprunt.

2) *Jean-Pierre Fournier*

Conseil Municipal du 3 mai 2017
Compte rendu Jean-Pierre Fournier « De l'autre bout de la table »

- a. Remerciements à la DGS pour l'envoi aux conseillers des réponses aux questions posées lors du dernier conseil municipal.

Ai fait la remarque que cela changeait des autres conseils où toutes les réponses n'étaient pas apportées et ai souhaité que cela dure.

- b. Enlèvement des ordures ménagères suite à la coïncidence de jours fériés avec les jours de ramassage.

Ai abordé la situation d'un seul jour férié qui entraîne une période de quinze jours entre les ramassages. Dans ce cas, les sacs poubelles placés au pied des containers individuels ne sont pas enlevés. Ai demandé que cela cesse au regard du service à apporter aux personnes et au regard de l'image de notre ville aux yeux des touristes.

Le maire m'a rejoint par sur ce point. Tout sera remonté à la communauté de communes.

Ai évoqué la situation des 1^{er} et 8 mai 2017 qui augmente cette période d'attente des habitants et ai demandé s'il y avait une alternative et, si oui, comment les Contrexévillois en serait informés n'ayant, moi-même, rien eu dans ma boîte aux lettres.

Le maire a dit qu'il y avait un ramassage programmé le 6 mai 2017 et que des tracts dans les boîtes aux lettres et la presse avaient informé le public.

Sébastien Gillet a ajouté qu'il n'avait pas eu de tract non plus et que la presse annonçait ce ramassage le 29 avril !

Réponse : erreur de la communauté de communes.

- c. Retard dans les factures d'eau.

J'ai rappelé au maire son affirmation du dernier conseil municipal (30 mars 2017) : tout était réglé suite à son appel téléphonique de l'après-midi de ce conseil.

Il a répondu en faisant référence à des délais réglementaires, à l'expérience de Toul où cette attente a été plus longue et en disant que les factures partaient aujourd'hui.

J'ai insisté que tout cela aurait pu être anticipé puisque le choix de la SAUR a eu lieu le 20 octobre 2016 et le changement officiel de délégataire le 1^{er} décembre 2016.

Ai dit que la régie municipale n'aurait pas généré ses soucis. Clin d'œil à notre positionnement sur la gestion de l'eau.

Conseil Municipal du 3 mai 2017
Compte rendu Jean-Pierre Fournier « De l'autre bout de la table »

a. A propos des horaires de la ville pour des inscriptions

A 18 heures, la mairie est fermée. Comment font ceux qui travaillent ? A demandé que cette situation soit examinée.

Séance levée à 19 heures environ

Fin de ce compte rendu.